009426

N°.....UCAD/RECT/SG/DRH

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR | RECTORAT

11 DEC 2024

APPEL A CANDIDATURES
AU POSTE DE DOYEN DE LA FMPO

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar lance un appel à candidatures pour l'élection du Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO), prévue le 21 décembre 2024.

Les critères d'éligibilité et autres modalités d'élection sont précisés par les dispositions de l'article 41 du décret 2021-1500 du 16 novembre 2021 modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

CRITÈRES D'ÉLECTION DU DOYEN

Le Doyen est élu parmi les professeurs titulaires, les professeurs assimilés, ou, à défaut, parmi les maîtres de conférences titulaires.

MISSIONS DU DOYEN

Outre les missions indiquées aux articles 44 et suivants du décret 2021- 1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD, modifié, le Doyen devra :

- assurer l'exécution des délibérations de l'Assemblée de faculté ;
- assurer l'administration intérieure et de la police de la faculté ;
- veiller à l'observation des lois, règlements et instructions ainsi qu'au déroulement régulier des cours, conférences, travaux pratiques, travaux dirigés et examens ;
- exécuter les décisions du Conseil d'administration, et du Conseil académique de l'Université relatives à son établissement ;
- régler le service des examens et donner son avis sur les équivalences et dispenses de grade.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de candidature signée et adressée à Madame le Recteur par intérim de l'UCAD ;
- un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

DEPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé portant la mention « Doyen de la FMPO » à l'adresse suivante : « Bureau du Chef des services administratifs de la FMPO *», du mercredi 11 au vendredi 20 décembre de 08h à 17 h.*

DATE DE L'ELECTION

L'élection est fixée le **samedi 21 décembre 2024 de 8 h 30 mn à 11 h 30 mn** à la Salle du Conseil de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO).

Fait à Dakar, le

Le Recteur par intérim

Aminata NIANG DIENE

Le Recteur par Intérim
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Professeur
Aminata NIANG DIENE